

Québec, le 12 novembre 2012

Madame Guylaine Proulx
Directrice générale
Cégep de Jonquière
2505, rue Saint-Hubert
Jonquière (Québec) G7X 7W2

Objet : Suivi apporté à l'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)

Madame la Directrice générale,

La Commission a examiné, lors de sa réunion tenue le 12 septembre 2012, les suites données par le Cégep de Jonquière aux deux recommandations qui lui avaient été adressées dans le cadre de l'évaluation de l'application de sa politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

Dans son rapport, la Commission recommandait tout d'abord au Collège de s'assurer que toutes les responsabilités relatives au plan de cours précisées à la PIEA sont assumées, de façon à ce que les plans de cours soient conformes à la PIEA. Pour faire suite à cette recommandation, le Cégep de Jonquière a fait parvenir à la Commission des rapports d'évaluation de plans de cours tirés de la formation ordinaire et de la formation continue, incluant des plans de cours du Centre d'études collégiales en Charlevoix. Il a également transmis sa procédure de vérification des plans de cours, qui est une annexe de la PIEA. L'analyse des documents a permis à la Commission d'observer que les plans de cours du Collège précisent la règle sur la qualité de la langue, la pondération des activités en fonction des objectifs, le rôle du cours dans le programme ainsi que le contexte de réalisation. Ainsi la Commission estime que le Collège a donné des suites satisfaisantes à cette première recommandation.

La Commission recommandait ensuite au Collège de s'assurer que toutes les évaluations finales de cours permettent d'attester l'atteinte des objectifs selon les standards. Pour réaliser son suivi, le Cégep de Jonquière a entrepris deux actions, soit la production d'un guide d'accompagnement afin de permettre aux enseignants de mieux comprendre l'évaluation selon l'approche par compétences ainsi que l'examen des épreuves finales de cours de quatre programmes lors de la prochaine évaluation de programmes. La Commission prend acte des actions entreprises par le Collège. Elle désire être informée des actions qu'il prendra au regard des évaluations finales de cours et qui permettront de donner des suites satisfaisantes à sa recommandation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Michel Lauzière

c. c. M^{me} Jasmine Gauthier, directrice des études